



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

oeuvres universitaires

Question écrite n° 76984

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes de février 2015 qui fait état de la mauvaise gestion des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ce rapport met entre autres en évidence des contrôles sur les bourses très insuffisants, des lacunes dans l'offre de logement et le déficit du service de restauration universitaire. Le rapport va même jusqu'à conclure que « l'organisation en réseau ne garantit pas un égal traitement des étudiants sur le territoire ». Devant ce constat de mauvaise gestion, la Cour a formulé six recommandations. Aussi, elle lui demande si le Gouvernement a bien pris connaissance de ces recommandations et s'il compte prendre des mesures pour réformer les CROUS en France.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76984

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2436

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)